

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 324 promulguant dans la Colonie les décrets des 20 octobre 1906 et 27 décembre 1851 sur les lignes télégraphiques.

n° 324

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
27 novembre 1906

Numéro JO  
n° 121 du 01/12/1906

Date du numéro  
1 décembre 1906

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur : Vu l'ordonnance organique du 8 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu le décret du 20 octobre 1906 rendant applicable à la Côte Française des Somalis le décret du 27 décembre 1851 sur les lignes télégraphiques :

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

— Sont promulgués dans la Colonie pour y être appliqués suivant leur forme et teneur. les décrets des 20 octobre 1906 et 27 décembre 1851 précités.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera publié, enregistré et communiqué partout où besoin sera.

**P., PASCAL,**